

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/11/2015

Réception par le Prefet : 17/11/2015

Publication : 20/11/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-10-2-12

Séance du vendredi 13 novembre 2015

LEVÉE DE DÉCHÉANCE QUADRIENNALE ET PROROGATION DE DÉLAI DE VALIDITÉ D'UNE SUBVENTION ATTRIBUÉE POUR FRAIS D'ÉTUDES AUX DOCUMENTS D'URBANISME

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. HEMEDINGER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU le guide des aides départementales modifié par le Conseil Général le 9 décembre 2009,
- VU le règlement financier,
- VU le rapport n° CP-2010-14-5-3 de la Commission Permanente du 26 novembre 2010, relative aux subventions pour frais d'études aux documents d'urbanisme et d'aménagements concernant la commune de BEBLENHEIM.
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise la levée de la déchéance quadriennale et la prorogation du délai de validité de l'aide départementale accordée à la commune de BEBLENHEIM pour la révision de son POS et transformation en PLU, jusqu'au 30 décembre 2015, afin de permettre le versement du solde de 2 890 € ;
- ❖ Ce montant sera prélevé sur le chapitre 204, fonction 71, nature 204141, programme F215 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité